



Adhésion anticipée PES 2026-2027

À retourner **AVANT LE 10 JUILLET** au
SE-UNSA - 25 rue de Mulhouse - 67100 STRASBOURG
ou par mail à 67@se-unsas.org

42 € pour les futurs PES (14,28 € après crédit d'impôt)
au lieu de 90 € à la rentrée prochaine

Offre valable jusqu'au 10 juillet 2026

NOM..... Prénom.....

Nom de naissance Né(e) le.....

Adresse

Code postal [][][][][][] Commune

N° de portable [][][][][][][][][][][][][][][][][] ☎ [][][][][][][][][][][][][][][][][]

E-mail

J'accepte de recevoir par mail les infos du SE-Unsa OUI NON

Etablissement/Ecole :

CORPS : Professeur des écoles

SITUATION : Stagiaire PES

Autre (Disponibilité, congé) :

ÉCHELON : 1

MONTANT de la cotisation : **42 €**

MODES DE PAIEMENT

- Prélèvement automatique en 10 fois (1^{ère} demande). **Compléter le mandat SEPA et joindre un RIB**
- Adhésion en CB sur <http://www.se-unsas.org/adh> avec paiement sécurisé (possible en 3x).
- Virement bancaire avec comme précisions **NOM/PRENOM/Cotisation 2026-2027**
IBAN : FR76 1027 8019 0000 0104 9764 056 BIC : CMCIFR2A
- Chèque à l'ordre de SE-Unsa 67

J'adhère au Syndicat des Enseignants-UNSA

Date et signature :

Les informations recueillies ne sont destinées qu'au fichier syndical. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

Crédit d'impôt de 66 % du montant de ta cotisation.

Au final : seulement 14,28 € à ta charge

Mandat de prélèvement



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-UNSA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-UNSA.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : **FR16ZZZ401981**

Débiteur :

Vos nom/prénom :
Votre adresse :

Créancier :

Nom **Syndicat des Enseignants - UNSA**
Adresse **209 boulevard Saint-Germain**

Code postal Ville
Pays

Code postal **75007** Ville **PARIS**
Pays **FRANCE**

IBAN

BIC

Paiement : Récurent/Répétitif Ponctuel

A :

Le :

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ». Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Joindre un R.I.B. svp

Comment bénéficiaire du crédit d'impôt ? Rien de plus simple !

Inscrivez case 7AC, 7AE ou 7AG de la déclaration 2042 RICR le total des cotisations versées dans l'année.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Ne joignez aucun justificatif ou attestation de société. Conservez-les, ils pourront éventuellement vous être demandés par votre centre des finances publiques.

Dons à des organismes établis en France

- Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 529 €) 7UD
- Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général 7UF
- Dons et cotisations versés aux partis politiques 7UH

Cotisations syndicales des salariés et pensionnés (sauf option frais réels)

Déclarant 1	Déclarant 2	Personnes à charge
7AC	7AE	7AG

Le crédit d'impôt est égal à 66% du total des cotisations versées. **Même si vous êtes non imposable, vous bénéficiez de ce dispositif !**

A Noter : Si vous avez opté pour la déduction des frais réels au titre de vos traitements et salaires, vous devez inclure les cotisations syndicales dans les frais réels et par conséquent, vous ne pouvez pas bénéficier du crédit d'impôt.

Et pour nos adhérents...un comité d'entreprise !

COULEUR CE est inclus dans votre cotisation. Accès via notre espace national réservé.

le cinéma - 20 à - 30 %
e-billets disponibles et + de 5 000 salles disponibles

le shopping - 5 à - 45 %
+ de 200 marques disponibles et des remises cumulables avec les promotions

les vacances - 5 à - 70 %
+ de 200 destinations dans 8 pays accessibles même en juillet/août

les parcs / zoos - 20 à - 45 %
e-billets disponibles et + de 80 parcs/zoos disponibles

les spectacles jusqu'à - 60 %
e-billets disponibles et + de 60 000 manifestations disponibles

billetterie
shopping
vacances
spectacles
locations
courses
attractions
cinéma
magasins
voyages
animations